



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Psychologue ou neuro-psychologue
Emploi	Psychologue ou neuro-psychologue
Métier	Psychologue ou neuropsychologue spécialisée dans les troubles du neurodéveloppement (TND)
% temps	50 % – CDD 1 an renouvelable

2. AFFECTATION

Pôle	Direction
Structure interne (CR - Code et Libellé)	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA)
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA)

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

- Rattachement hiérarchique administratif : Directrice Adjointe du CRA RA
- Rattachement hiérarchique fonctionnel : Directrice Médical du CRA RA et du Pôle Enfant du CRA RA

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : Cycle de travail de 38H20 pour un temps plein
- Amplitude horaire : de 9h00 à 17h00
- Horaires de travail : Du lundi au vendredi. Repos fixe : samedi, dimanche, jours fériés.
- Congés : 28 CA – 19 RTT pour un temps plein (à proratiser pour les temps partiels)

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

Le Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA) est intégré au dispositif CRA RA qui est un groupement sanitaire et médico-social régit par le CH Le Vinatier.

Le réseau du CRA RA se compose de 11 partenaires hospitaliers et médico-sociaux répartis sur l’ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes.

Les locaux du CRA RA sont situés au bâtiment 211, sur le site du CH Le Vinatier (95 bd Pinel à Bron). L’équipe du CRA RA se compose d’environ 28 équivalents temps pleins soit plus de 38 professionnels évoluant en fonction des missions.

Les missions du CRA RA :

- Accueillir, conseiller, orienter les familles, professionnels, étudiants et personnes avec autisme.
- Met à disposition de l’information, de la documentation et des outils.
- Promouvoir et assurer la réalisation des évaluations diagnostiques selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Sensibiliser et former les professionnels et les aidants familiaux, apporter un appui technique aux équipes de proximité.
- Participer à l’animation d’un réseau régional des acteurs concernés par l’autisme.



- Diffuser les informations actualisées sur l’autisme et les recommandations de bonnes pratiques.
- Développer la recherche en s’impliquant dans des projets de recherche et les enseignements universitaires.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

La ou le psychologue intégrera l’équipe du pôle Enfant du CRA principalement dans le cadre de la Mesure 13 de la stratégie nationale pour les TND. Ses missions s’inscrivent dans les RBPP (Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles) éditées par la HAS (Haute Autorité de Santé), et se déclineront de la façon suivante :

- Participer aux rattrapages diagnostiques des enfants et adolescents concernés par des TND dans les ESSMS ciblés par la mesure (DITEP, DIME, MECS)
- Participer à la montée en compétences des équipes professionnelles des ESSMS cibles en matière de TND, en proposant des formations et accompagnements adaptés aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP), sur le volet diagnostic, évaluation fonctionnelle et interventions post-diagnostic
- Accompagner les équipes des établissements cibles à la mise en œuvre des interventions recommandées et à la modification des projets personnalisés d’intervention

Cette mesure s’exercera prioritairement sur le département du Rhône.

Toutefois, cette mesure ayant une portée régionale, un soutien pourra être sollicité pour d’autres départements, particulièrement l’Ain.

Par ailleurs, dans le cadre des missions globales du CRA, le ou la psychologue pourra également être sollicité.e pour contribuer à différentes actions, selon l’évolution des orientations régionales et nationales, et en cohérence avec ses domaines de compétence et ses centres d’intérêt, notamment :

- L’accueil, le conseil et l’orientation
- Soutien aux projets de recherche mis en œuvre au sein de l’équipe
- Elaboration et déploiement de programmes de psycho éducation et d’éducation thérapeutique destinés aux personnes TSA et à leurs proches
- Intégration et participation à des réseaux de professionnels

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Volet diagnostique de la mesure 13 (M13) :

- Participer aux réunions de présentation des situations cliniques par les professionnels des établissements cibles
- Réaliser des évaluations à visée diagnostique à partir d’entretiens cliniques, de bilans cognitifs, d’outils d’aide au diagnostic tel que l’ADOS-2 et des évaluations développementales et fonctionnelles des personnes concernées (ex : Vineland-II, bilan attentionnel, ...)
- Rédiger des comptes rendus des différentes évaluations
- Réaliser des co-consultations à visée diagnostique et/ou fonctionnelle avec les professionnels des ESSMS cibles
- Participer aux réunions de synthèse clinique avec l’équipe du CRA dédiée à la M13 et les professionnels des ESSMS cibles
- Soutenir les professionnels des ESSMS cibles dans le choix, la passation et l’analyse de leurs évaluations
- Participer et coanimer les RCP (Réunions de Concertation Pluridisciplinaire)
- Participer aux restitutions diagnostiques
- Collaborer avec les partenaires extérieurs

Volet formation :

- Participer à l’évaluation et aux recueils des besoins de formation des professionnels des ESSMS
- Mise en œuvre de la formation des professionnels des ESSMS cibles par des modules ciblés sur les besoins identifiés, en matière de diagnostic et d’interventions post-diagnostiques
- Participer à la transmission des pratiques élaboration d’outils, temps d’échanges avec les professionnels des ESSMS cibles, ...)



Volet intervention post-diagnostique :

- Accompagner les équipes professionnelles des établissements dans la mise en œuvre des interventions post-diagnostiques individualisées réalisées dans le cadre de la mesure 13. L’appui sera personnalisé (conseils, soutien, guidance aux équipes, ...) et la modalité adaptée (au sein de l’établissement, en visio, ...)
- S’assurer du respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles quant aux interventions ciblées.
- Participer à la rédaction et la mise à jour des projets d’interventions personnalisés
- Participer à l’animation d’un réseau partenarial des psychologues en ESSMS

L’ensemble de ces activités se fait en collaboration avec les professionnels de l’équipe du CRA dédiée à la M13 et avec les partenaires impliqués.

Volet institutionnel :

- Participer aux réunions institutionnelles de service, et aux réunions cliniques – toutes deux mensuelles
- Participer aux réunions mensuelles du pôle Enfant
- Participer aux temps forts, colloques, réunions, sensibilisations organisées par le CRA
- S’inscrire dans les groupes professionnels du GNCRA et participer aux journées nationales professionnelles

L’ensemble de ces missions devra s’effectuer dans le respect des procédures et de la réglementation applicable au sein du CHS le Vinatier, du respect des pratiques du CRA, et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

8.1. Formation souhaitée

Master 2 de Psychologie avec une spécialisation souhaitée dans le champ des troubles du neurodéveloppement et/ou dans la psychopathologie du développement de l’enfant

8.2. Expérience professionnelle :

- Expérience souhaitée auprès de personnes TND
- Expérience en structure médico-sociale appréciée

8.3. Compétences et connaissances attendues :

- Connaître la clinique des TND et les particularités de fonctionnement des personnes avec TSA
- Maitriser des outils d’évaluation diagnostique et fonctionnelle dans le champ du TND ou volonté de se former
- Connaître les approches, méthodes et outils adaptés en matière de TND, en accord avec les RPBB
- Animer des temps de sensibilisations et formations pour accompagner la montée en compétences des professionnels
- Conseiller, informer et apporter son expertise, intervenir en appui technique sur des situations complexes
- Avoir des aptitudes pédagogiques et d’écoute dans une dynamique de co-pratique
- Posséder de bonnes capacités d’analyse, de synthèse et de rédaction
- Maitriser l’utilisation de la vidéo, l’informatique et des outils bureautiques
- S’inscrire dans une démarche permanente de mise à jour des connaissances scientifiques dans le domaine des TND



8.4. Qualités professionnelles attendues

Le métier requiert :

- Une ouverture vers les autres professionnels avec une flexibilité pour répondre à leurs attentes
- De s’inscrire dans un travail d’équipe pluridisciplinaire tout en étant capable d’autonomie, de flexibilité et d’initiative
- D’adopter une posture adaptée et professionnelle relativement aux situations rencontrées
- Des capacités de transmission, d’écoute, d’ouverture d’esprit et d’accompagnement aux changements
- Se positionner dans une dynamique de formation et d’approfondissement des connaissances
- Respecter les principes de discrétion et de secret professionnel

CARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Direction		
Modifications apportées par la nouvelle version		
Rédaction	Vérification	Validation
Nicole SEON-CLAVAUD Directrice Adjointe du CRA RA	C. GOUSSU Chargée de recrutement DRH	B. MAITRE Attachée d’Administration Hospi DRH